

au Canada et à l'étranger, notre industrie doit employer la toute dernière technologie et tendre à la plus grande efficacité possible. Le Canada ne satisfaisant qu'à environ 2 % de ses besoins technologiques, les innovations proviennent très souvent de l'étranger.

Ce programme favorise de deux manières la collaboration internationale afin d'encourager l'innovation technologique nécessaire à la mise au point et à l'amélioration de produits, de procédés ou de services canadiens. Premièrement, il fait appel aux bureaux du gouvernement canadien à l'étranger afin de faciliter l'introduction de technologie étrangère au Canada. Deuxièmement, il assure aux scientifiques et aux ingénieurs canadiens l'aide financière qui leur permettra d'acquérir une expérience directe des technologies étrangères correspondant à leurs besoins.

Parmi les spécialistes employés dans les missions à l'étranger, on recense sept conseillers aux affaires scientifiques et technologiques et huit agents chargés du développement technologique, affectés à des missions clés dans des pays industrialisés. Les premiers, qui sont des employés canadiens, ont toute une série de responsabilités : rendre compte des découvertes scientifiques et technologiques dans leur pays hôte, aider l'industrie à trouver des débouchés en fonction d'une éventuelle collaboration au titre de la recherche et du développement. Le rôle des conseillers, qui travaillent notamment de plus en plus avec l'industrie canadienne, évolue en fonction de l'importance de la technologie pour l'économie. Les agents chargés du développement technologique, qui connaissent bien l'industrie du pays dans lequel ils sont postés, sont à la recherche de sources d'approvisionnement afin de permettre aux compagnies canadiennes de répondre à leurs besoins particuliers dans le domaine de la technologie.

Le Fonds du PAT accorde une aide financière aux personnes ou aux sociétés qui cherchent à transférer de la technologie étrangère au Canada. Étroitement lié aux initiatives prises par le gouvernement afin d'accroître les investissements étrangers au Canada, il les complète. En 1985-1986, le Fonds disposait d'un budget de 300 000 \$. Sur 65 demandes de financement qui lui ont été adressées (dont 54 en provenance d'institutions ne relevant pas du gouvernement fédéral), 41 ont été acceptées. De ce chiffre, 32 provenaient de l'industrie et d'autres institutions non fédérales, notamment des universités et des provinces.

Commercialisation des produits technologiques et des services

La rapide évolution de l'informatique et des télécommunications, deux domaines qui se recoupent, s'est poursuivie à un rythme soutenu en 1985. Les besoins de plus en plus raffinés qui caractérisent l'ensemble de la société ont posé encore une fois un défi aux capacités de l'industrie canadienne, sur le plan de la technique et de la commercialisation. La réponse de l'industrie a consisté à lancer de nouveaux produits et services pour satisfaire à la demande mondiale sans cesse croissante d'outils destinés à augmenter la production et la productivité. Puisqu'il s'agissait là d'un terrain entièrement nouveau pour les utilisateurs des secteurs public et privé, au Canada et à l'étranger, la situation du marché a changé dans presque tous les pays, la commercialisation est devenue beaucoup plus complexe et les stratégies de mise en

marché ont été orientées vers des créneaux extrêmement restreints.

L'industrie canadienne des télécommunications a proposé la création d'un institut de formation qui s'appellera l'Institut canadien de formation des cadres en gestion des télécommunications (TEMIC). Cet institut, qui aura son siège social à Montréal, mais dont les activités s'étendront à l'ensemble du Canada, a pour but de former les cadres des sociétés de télécommunications des pays en développement. Le gouvernement appuie entièrement cette initiative du secteur privé, qui devrait permettre à la communauté internationale de reconnaître davantage la place d'avant-garde que le Canada s'est taillée dans ce secteur clé.

L'automatisation dans le milieu de travail, notamment la bureautique, est maintenant mieux acceptée par le monde industrialisé. Les fournisseurs canadiens, seuls ou avec l'aide du gouvernement, ont réussi à prouver la qualité de leurs produits et de leurs services à d'éventuels acheteurs, notamment aux États-Unis, et à se créer très tôt une place importante sur ce marché.

Les progiciels spécialisés, comme ceux destinés aux procédés industriels primaire et secondaire ainsi qu'à diverses fonctions administratives, ont trouvé de nouveaux débouchés en Asie, en Amérique latine et en Europe.

Afin de venir en aide à l'exportation, le gouvernement a utilisé des moyens aussi bien traditionnels que novateurs, notamment des séminaires spécialisés destinés à améliorer les stratégies de commercialisation en usage dans le secteur privé. Le Ministère a également publié des répertoires et des brochures publicitaires sur divers produits qui relèvent du domaine de l'électronique, des télécommunications et de l'informatique, afin de mieux faire connaître les compétences et les réalisations du Canada aux responsables des services techniques, de la planification et des achats, des pays étrangers.

Espace et communications

Ces deux secteurs de la science et de la technologie revêtent, de par leur nature, un caractère international. Grâce à sa participation active au Comité interministériel de l'espace, le Ministère a contribué à l'élaboration du plan spatial du Canada pour la période qui s'étend de 1985 à 1989. L'accord que le Canada et les États-Unis ont conclu au sujet de la participation du Canada au programme américain de la Station spatiale revêt la plus haute importance. Cette participation devrait contribuer à mettre à profit et à étendre les compétences industrielles du Canada en robotique, domaine où le Canada a déjà prouvé ses compétences par la mise au point du télémanipulateur Canadarm, destiné aux navettes spatiales.

Aux Nations Unies, le Canada a présenté au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique un Projet de principes relatifs à l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace. Deux des principes posés à l'occasion de cette présentation sont orientés vers une utilisation plus sûre des satellites à propulsion nucléaire et sont actuellement en cours d'adoption. Les autres serviront de base à la poursuite des discussions des questions d'importance pour le Canada.

Enfin, à l'occasion d'une réunion présidée par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark,